



**Fédération des Conseils
de Parents d'Élèves des
Écoles publiques**

108-110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris cedex 11
tél : 01 43 57 16 16
fax : 01 43 57 40 78
www.fcpe.asso.fr
fcpe@fcpe.asso.fr

la FCPE est reconnue d'utilité publique



La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages et interviews...

[6 numéros par an].

6€ pour les non adhérents

****3,35€ pour les adhérents**

La lettre - La Famille et l'École

Deux fois par mois des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération [20 numéros par an et 4 suppléments].



Rejoindre la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public :

65.000 élus dans les conseils d'école et d'administration des lycées et collèges, qui participent à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants.

300.000 adhérents qui sont une force de proposition et d'action présents dans des milliers d'écoles et d'établissements secondaires.

Pour des actions communes :

Défendre l'école publique, laïque et gratuite.

Promouvoir un enseignement de qualité pour la réussite de tous les enfants et adolescents.

Être des parents coéducateurs, partenaires à part entière de la communauté éducative.

Exiger :

- **le droit** pour chaque enfant d'aller au maximum de ses possibilités,
- **le droit** à l'expression des jeunes,
- **le droit** pour les parents de participer aux décisions de l'école,
- **les moyens** suffisants pour un service éducatif de qualité.

Enseignement agricole public :

Votre enfant est scolarisé dans un établissement relevant du ministère de l'Agriculture, vous pouvez adhérer à la FCPE et créer un conseil local.

ASSURANCES SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE :

POURQUOI LA FCPE RECOMMANDE EXCLUSIVEMENT LA MAE.



Protéger est un métier

La **MAE**, n°1 de l'assurance scolaire, connaît bien les risques auxquels l'enfant est exposé. Elle propose des protections parfaitement adaptées sans franchise. Que l'enfant se blesse seul ou qu'il en blesse un autre, qu'il subisse ou cause des dommages, tout est prévu pour garantir, au meilleur prix, une totale tranquillité d'esprit.

Adhésion en ligne sur www.mae.fr

bulletin d'adhésion 2011-2012

2011 • graphisme : cathy lunel • imprimerie Vincent

Parents, ensemble à la FCPE



**Agir
Informer
Représenter**



C'est votre
adhésion et
votre participation
qui permettent
le fonctionnement
de la Fédération de
Parents d'Élèves
FCPE

**Parents d'élève(s) de :
L'ÉCOLE MATERNELLE
ET/OU ÉLÉMENTAIRE**

(préciser)
(préciser)

- Je souhaite participer
au Conseil d'École :
 OUI NON

Classe de l'élève :

**Parents d'élève(s) de :
COLLÈGE, LYCÉE,
LYCÉE PROFESSIONNEL**

(préciser)
(préciser)

- Je souhaite participer
au Conseil d'Administration :
 OUI NON

- Je souhaite être délégué(e)
au Conseil de Classe :
 OUI NON

Classe de l'élève :

**RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT L'ADHÉRENT(E)**

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
Tél. :
E-mail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION, (Écrire en lettres d'imprimerie)

LES PARENTS

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
N° Bât N° Appt :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
e-mail :
Profession :
(facultatif)

LES ÉLÈVES

1) NOM* : Prénom :
Établissement : Classe
2) NOM* : Prénom :
Établissement : Classe
3) NOM* : Prénom :
Établissement : Classe
4) NOM* : Prénom :
Établissement : Classe
5) NOM* : Prénom :
Établissement : Classe
** Si différent de celui des parents ou du tuteur.*

- JE REJOINS LA FCPE :**
(une adhésion par famille)

- J'adhère avec la Revue des Parents : **22 € (A)**
 J'adhère sans la Revue des Parents : **18,65 € (B)**

- Je cotise déjà auprès du Conseil local de (préciser) : €

- JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ(E) PAR LA FCPE, JE M'ABONNE À :**

- La Revue des Parents (tarif non-adhérent) : **6 € (C)**
 La Famille et l'École **12,96 € (D)**

- JE SOUTIENS LE CONSEIL LOCAL PAR UN DON DE** € **(E)**

TOTAL À RÉGLER (A+B+C+D+E) : €

Cachet du Conseil Local
**Conseil Local FCPE
PRIMAIRES MATERNELLES
COLLEGE CARRIERE
93460 GOURNAY/S/ MARNE**

Espèces
 CCP Chèque bancaire
Date :/...../.....

à l'ordre du Conseil local FCPE indiqué dans le cadre ci-contre

Signature :

À remplir obligatoirement

(Conformément à la loi n° 7817 du 06/01/78, chaque adhérent dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE).